

**CONTRAT**

* Convention sous statut d’indépendant.
* Dès que possible
* ½ ETP (12 H / semaine)

**PERSONNE DE CONTACT**

Merci d'adresser vos candidatures au Dr John Strul, Directeur médical du site de Bertrix soit via :

Courrier postal : Route des Ardoisières, 100 6880 Bertrix / Mail : john.strul@vivalia.be

**MISSIONS**

* Assurer des soins optimaux et individualisés aux patients de l’unité des adolescents dont il a la charge en partenariat étroit avec l’équipe pluridisciplinaire.
* Le médecin participe pleinement au projet thérapeutique de l’unité.
* Il assure les soins hospitaliers en articulation avec le réseau large du patient.
* Il assure la continuité des soins.
* Il assure l’administration des dossiers patients.
* Le médecin participe également aux activités du département médical et à certains projets institutionnels, tout comme il peut assurer une mission pédagogique.

**PROFIL REQUIS**

Docteur en médecine, spécialiste en pédopsychiatrie ou psychiatrie adulte avec tropisme pour la psychiatrie juvéno-infantile.

Une expérience dans le travail avec la population des adolescents est un plus.

Une formation personnelle continue afin de maintenir une expertise dans le domaine doit être assurée.
**Il vous appartient de démontrer dans votre lettre de motivation et dans votre curriculum vitae que vous détenez ces atouts.**

Le CUP « La Clairière » est l’hôpital psychiatrique du groupe Vivalia, un acteur majeur en santé mentale dans la région du Luxembourg et possède la seule unité à lits K de la province. Il s’agit d’un pavillon de 20 lits accueillant des jeunes garçons et filles âgés de 12 à 18 ans, en soins résidentiels ou semi-résidentiels. Ces jeunes sont admis sur base volontaire, en lit de crise ou dans la cadre d’une évaluation de 5 semaines, ou bien dans le cadre d’une mesure de contrainte de soins.

Médecin psychiatre – Unité des adolescents (M/F)

CONTEXTE

SITE : BERTRIX